



Envoyé en préfecture le 03/06/2021
Reçu en préfecture le 03/06/2021
Affiché le
ID : 066-246600449-20210531-60_21_CSPS_RES-AU

Département
PYRENEES ORIENTALES
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES ASPRES

République Française
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION 60/21

Attribution de marché public de services par procédure adaptée
Mission de Coordination, Sécurité et Protection (CSPS) pour les travaux de construction d'un réservoir d'eau potable sur la commune de Fourques

René OLIVE, Président de la Communauté de Communes des Aspès,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°55/2020 en date du 9 Juillet 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes,

VU les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° à 9 du Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la mission de coordination, sécurité et protection pour les travaux de construction d'un réservoir d'eau potable sur la commune de Fourques,

CONSIDERANT QU'à l'issue de la consultation par consultation directe réalisée auprès de quatre (4) entreprises, deux (2) entreprises ont proposé une offre dans les délais impartis,

CONSIDERANT QU'à l'issue de l'analyse des offres, la proposition du candidat **SOCOTEC CONSTRUCTION** est classée mieux disante au regard des critères d'attribution définis par la Communauté de Communes,

DECIDE

Article 1 : Il est conclu un marché de services avec :

SOCOTEC CONSTRUCTION

3 rue Jean Rodier
31400 TOULOUSE

pour un montant de 2 560.00 € HT soit 3 072.00 € TTC.

Article 2 : Cette dépense est inscrite sur le budget général de la Communauté de Communes en section d'investissement – article 2313.

Article 3 : Monsieur René OLIVE, Président, est autorisé à signer le marché avec l'entreprise.

Article 4 : La présente décision sera inscrite sur le registre des décisions de la Communauté de Communes et rapport en sera fait au prochain Conseil Communautaire.

Fait à THUIR, le 31 mai 2020



Le Président

René OLIVE